

Le nouveau visage de Sidi Bernoussi

Par [La Vie Eco](#) du 25 mars 2016

Les commerçants sont regroupés dans des espaces clos, sécurisés et dotés d'eau et d'électricité. Chaque propriétaire de stand verse une redevance journalière de 39 DH au titre de la contribution au financement des charges d'exploitation

Mohamed Ali Habouha, gouverneur de l'arrondissement de Sidi Bernoussi, a réussi son pari de mettre fin au phénomène des marchands ambulants. Installé dans ses fonctions en octobre 2010, ce natif de Tan-Tan qui occupait jusqu'alors le même poste dans la province de Tarfaya, avait décidé d'y aller progressivement. La première étape était d'entrer en contact direct avec les habitants de l'arrondissement pour connaître leurs problèmes. Avec le financement de l'INDH, il a mis en place une stratégie «*locale pour la réorganisation du commerce de proximité*». Trois ans de travail acharné ont été nécessaires pour que les résultats soient visibles sur le terrain. Sidi Bernoussi a en effet changé de visage. Aujourd'hui, la première chose qui attire l'attention est la propreté des artères et ruelles. Ceux qui connaissent très bien la zone remarquent sur le coup la disparition des grands marchés désorganisés, mais aussi des charrettes de vendeurs et restaurateurs ambulants. Sidi Bernoussi était une zone de concentration de plus de 4 000 marchands ambulants recensés. Aujourd'hui, une bonne partie est installée dans des centres commerciaux de proximité. Les autres attendent leur tour.

Des fournisseurs agréés pour assurer la traçabilité des produits servis par les restaurateurs

Hassan est un ex-vendeur ambulant de «*harcha et mssemen*» du côté de la mosquée Tarik, qui a bénéficié d'un stand au sein de l'espace dédié à la restauration rapide «*Maclati*» dans le centre de commerce de proximité d'Al Firdaousse. Pour lui, ces centres de proximité ne sont pas de simples espaces de vente, ce «*sont surtout des marchés de dignité*», déclare-t-il avec beaucoup de fierté. Après seulement trois semaines de travail dans cet espace, il a constaté une nette amélioration de sa qualité de

vie. *«Actuellement, j'ai des horaires de travail fixes, une clientèle habituée et un espace de travail stable et qui m'appartient»*, raconte-t-il. Il ajoute : *«Mon revenu journalier s'est amélioré, avec ce système de travail, je maîtrise mes charges et surtout je ne suis plus obligé de verser du bakchich à certains représentants de l'autorité locale et de subir les rackets des voyous du quartier ou encore rester chez moi au moment des "hamalates" (rafles) que font occasionnellement les autorités»*.

Comme Hassan, 21 autres vendeurs ambulants de jus, de sandwichs et de grillades ont bénéficié de ce programme. Ils ont aujourd'hui un espace aménagé avec des stands séparés et bien équipés. *«L'aménagement de l'espace a été pris en charge par l'INDH. En revanche, les commerçants ont contribué à hauteur de 30% pour l'achat des stands qui coûtent entre 8 000 DH et 9 500 DH en fonction de l'équipement»*, explique une source autorisée au niveau de la préfecture. De plus, ces commerçants versent une redevance quotidienne de 39 DH, soit l'équivalent de 1200 DH par mois. Rappelons que ce montant a été fixé sur la base d'une étude réalisée par la préfecture. Ces redevances collectées mensuellement permettent de couvrir les charges d'entretien, de propreté et de sécurité. Cet espace est surveillé 24h/24 et 7j/7 par des agents, en plus des deux caméras installées des deux côtés. Et puisque cette redevance quotidienne sert également au paiement de la facture de l'eau et l'électricité, les initiateurs du projet ont doté chaque stand d'une source individuelle d'alimentation en eau et en électricité liée à un compteur pour mesurer la consommation de chacun des restaurateurs.

Ce projet ne vise pas seulement à recaser ces restaurateurs ambulants, il a également pour objectif d'assurer la sécurité sanitaire et alimentaire des clients. Auparavant, il n'y avait aucune traçabilité des sources d'approvisionnement de ces restaurateurs ambulants. Pour réduire le coût de revient des repas qu'ils proposent, certains étaient prêts à tout. De la viande de chien aurait même été servie. Pour mettre fin à ces pratiques, la préfecture de Sidi Bernoussi a fait appel aux services de Koutoubia. Désormais, la viande hachée, les saucisses et le poulet servis par ces restaurateurs seront livrés quotidiennement par l'opérateur qui, par la même occasion, leur a accordé des tarifs grossistes. Les responsables de la préfecture se disent prêts à collaborer avec toutes les sociétés opératrices du secteur car trois autres nouveaux espaces de restauration seront ouverts au niveau de l'arrondissement.

La sécurité et l'entretien sont assurés par des agents résidant dans l'arrondissement

Juste en face de cet espace de restauration d'Al Firdaousse est installé un marché de proximité constitué de 12 pavillons spécialisés (fruits et légumes, habillement, alimentation générale...) abritant 176 anciens commerçants ambulants. Le montant de la redevance est le même que pour les restaurateurs. *«70% du montant des loyers reviennent à la société de gestion. Ces ressources servent au paiement des charges, mais également à la contribution pour le financement des futures centres de l'arrondissement»*, explique notre source. En effet, le cahier des charges qu'a signé la préfecture avec la société de gestion déléguée stipule que cette dernière doit contribuer au financement des projets à venir. Cette société qui s'occupe également de la gestion du marché de proximité Al Muthanna Ibnou Al Harit qui regroupe 314 commerçants ne recrute pour les services de sécurité et d'entretien que les habitants de l'arrondissement de Bernoussi. *«Cette clause a permis de créer 85 emplois»*, se félicite le responsable.

La propreté et la sécurité figurent en tête des priorités de la société de gestion. A cet égard, en plus des femmes de ménage qui veillent à la propreté des espaces, un mini-bloc de tri sélectif est mis en place au niveau des deux marchés. Ces derniers sont également dotés d'un système de surveillance et d'un poste de commandement. Deux caméras sont installées dans chaque pavillon, en plus de celles des grandes artères. Ces caméras permettent à la personne installée dans le poste de commandement de suivre tout ce qui se passe dans le marché en temps réel. *«Lorsque nous détectons un cas de vol ou l'entrée d'un suspect, nous informons les agents de sécurité (NDLR : ils ne portent pas d'uniforme) qui sillonnent le marché et peuvent intervenir en toute discrétion»*, déclare le responsable de poste de commandement du marché d'Al Firdaousse. La sécurité est un facteur qui permet de rassurer et, par conséquent, d'attirer et de fidéliser la clientèle. Mais il n'y a pas que cela. Des programmes d'animation hebdomadaires sont organisés devant ces centres. En effet, *«20% des redevances collectées sont versés dans les comptes de l'association de développement des espaces publics créée pour améliorer le quotidien des habitants de l'arrondissement»*, explique un autre responsable. Ces sommes sont ensuite investies, entre autres, dans l'organisation des événements au profit des commerçants et de leurs familles, mais aussi des habitants et visiteurs des marchés. *«Chaque*

samedi après-midi, nous engageons des troupes folkloriques, des groupes musicaux ou des magiciens pour faire le show», explique le président de l'ADEC avant d'ajouter qu'ils ont «également négocié avec de grandes entreprises, notamment dans l'agroalimentaire, pour financer les tombolas que nous comptons organiser ou nous fournir des produits qui seront ensuite distribués en guise de lots».

La préfecture de Sidi Bernoussi, en collaboration avec l'INDH, l'Arrondissement et le Conseil de la ville, a tout prévu pour que ce projet soit une réussite. D'ailleurs, les deux autres nouveaux marchés annoncés permettront de recaser 510 commerçants. A cela s'ajoute la création d'annexes dédiées à des espaces de jeux et de fitness en plein air. «*Notre objectif est d'offrir aux habitants de l'arrondissement un espace global où ils peuvent faire les courses et le shopping, manger et se divertir*». En fin de compte, la stratégie de Mohamed Ali Habouha s'avère très efficace parce que non seulement elle a permis de mettre fin au phénomène des marchands ambulants, mais elle a également créé de nouveaux espaces de vie pour les habitants et a permis d'embellir le paysage de l'arrondissement. Plus encore, elle fait figure de modèle à suivre...

- **Les marchands ambulants ne sont plus tolérés**

La chasse aux marchands ambulants n'était pas une mince affaire ! En effet, pour pouvoir les convaincre d'intégrer le circuit formel, les équipes de la préfecture devaient faire face aux lobbys qui profitaient de ce cafouillage. «*Nous étions également obligés de trancher en ce qui concerne les conditions de recasement des marchands. A cet effet, seuls les commerçants résidents dans l'arrondissement et qui n'ont pas d'antécédents judiciaires ont pu en profiter*», déclare un responsable. Et pour décourager ceux qui veulent s'adonner de nouveau à cette activité, des caméras sont installées dans chaque zone rasée. De plus, des brigades de la préfecture sillonnent chaque jour les ruelles de l'arrondissement pour saisir les charrettes qui s'y hasarderaient.